



GUIDE DE REDACTION DE MEMOIRE DE MASTERE

Faculté de Pharmacie de Monastir



ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

FACULTE DE PHARMACIE DE MONASTIR

1 rue avicenne 5000 Monastir, Tunisie

Table des matières

RECOMMANDATIONS GENERALES

1.	Langue de rédaction du mémoire	1
2.	Page de garde du mémoire	1
2.1.	Le recto	1
1.1.	Le verso.....	1
3.	Taille ou volume du manuscrit de mémoire	1
4.	Mise en forme générale du texte.....	2
4.1.	Une police.....	2
4.2.	Une taille de police	2
4.3.	Une Marge	2
4.4.	Des titres des Paragraphes	2
4.5.	Une numérotation des paragraphes	2
4.6.	Une interligne	2
	Une pagination	2
5.	Organisation du manuscrit de mémoire	2
5.1.	Dédicaces et remerciements	2
5.2.	Sommaire ou table de matière.....	2
5.3.	Liste des tableaux	2
5.4.	Liste des figures	2
5.5.	Liste des abréviations	2
5.6.	Introduction.....	2
5.7.	Synthèse bibliographique	3
5.8.	Matériel et méthodes.....	3
5.9.	Résultats	3

5.10.	Discussion.....	4
5.11.	Conclusion.....	4
5.12.	Perspective.....	4
5.13.	Références bibliographiques	4
5.13.1.	Dans le texte	4
5.13.2.	Dans la liste des références	5
	Noms d'espèces vivantes végétales ou animales.....	5
	Dénominations en langue étrangère	6
	Confidentialité des données	6

RECOMMANDATIONS GENERALES

1. Langue de rédaction du mémoire

Le mémoire doit être rédigé en langue française (option en anglais) avec un résumé en Français et anglais

2. Page de garde du mémoire

2.1. Le recto

La page de garde doit être conforme au modèle préparé par la commission de mastère (Annexe 1). Sur cette page, l'étudiant indique le titre son sujet de mastère, son nom, celui de son encadrant et les membre de jury

1.1. Le verso

Doit être conforme au modèle (annexe 1). Il comporte un résumé en français et un résumé en anglais avec des mots clés.

Les mots clés : Trois à cinq mots clés doivent être choisis en fonction de leur pertinence et de la terminologie en vigueur dans la discipline pour aider à indexer le mémoire de mastère.

Les résumés : Un en français et un en anglais doivent être présentés, comportant 250 à 300 mots chacun, sans abréviations. Ils doivent être informatifs et exposer brièvement tout le contenu du mémoire. Ils doivent respecter la structure IMRAD avec une section **introduction**, une section **Matériel et méthodes**, une section **résultats**, une section **discussion** et une section **Conclusion**.

3. Taille ou volume du manuscrit de mémoire

Le manuscrit doit être équilibré afin de se rapprocher des proportions recommandées, à savoir 1/3, 2/3 pour la partie théorique (Introduction et synthèse bibliographique) et pratique (matériels et méthodes, résultats, discussion et conclusion ou /et perspectives) respectivement.

La taille du manuscrit doit être entre 30 et 50 pages pour les mastères professionnels et supérieure ou égale 40 pages pour les mastères de recherche.

CORPS DU MEMOIRE

4. Mise en forme générale du texte

Une mise en forme générale exige :

- 4.1. Une police : Times New Roman ou Arial
- 4.2. Une taille de police : 12 pour les deux polices.
- 4.3. Une Marge : 3 cm à gauche, 2 cm à droite, 2 cm en haut et en bas.
- 4.4. Des titres des Paragraphes : en taille 14 pour les deux polices, en gras et en minuscule
- 4.5. Une numérotation des paragraphes : en chiffres arabes (Exemple : 1. /1.1. /1.1.1. /...). Pour tout le manuscrit.
- 4.6. Une interligne : 1,15 ou 1.5 point

Une pagination : doit commencer à partir de la page de l'introduction

5. Organisation du manuscrit de mémoire

Le manuscrit du mémoire doit être organisé comme suit :

5.1. Dédicaces et remerciements

Laissées à la discrétion du candidat, ces deux rubriques doivent être sobres et concises, ne dépassant pas 4 pages en tout.

5.2. Sommaire ou table de matière

Doit être détaillé jusqu'à la 3^{ème} subdivision.

5.3. Liste des tableaux

Numérotés en chiffres romains et les titres doivent figurer au-dessus des tableaux dans le manuscrit (Référéncés si nécessaire),

5.4. Liste des figures

Numérotées en chiffres arabes et les titres doivent être mentionnés au-dessous des figures dans le texte. Les figures doivent être claires et accompagnées de légendes en français, référencées

5.5. Liste des abréviations

Doit être classées par ordre alphabétique.

5.6. Introduction :

L'introduction doit expliquer le choix du sujet en précisant avec quelques références l'état des connaissances dans le domaine. Finalement, elle doit ensuite délimiter l'inconnu et les incertitudes pour ensuite poser une question simple, claire et précise qui vise à explorer cet inconnu et qui constituera l'objectif du travail. L'introduction ne comporte pas de numéro de paragraphe (la numérotation des paragraphes commence avec le rappel bibliographique s'il existe ou la section « matériel et méthodes»). Cette partie de la thèse comportera au minimum une page entière.

5.7. Synthèse bibliographique

Cette rubrique a pour objectif de faire la synthèse de connaissances antérieures sur le sujet. Sa taille ne doit pas dépasser le 1/3 de la taille totale du manuscrit. Elle doit être comme un exercice pédagogique compréhensible même par un lecteur ne maîtrisant pas le sujet.

5.8. Matériel et méthodes

Ce chapitre correspond au protocole du mémoire de maîtrise, il devra préciser le matériel sujet de l'étude avec la taille et les caractéristiques de l'échantillon, les critères de choix de la population, les critères d'inclusion ou d'exclusion et la méthodologie. Ce chapitre présente uniquement des faits sans justification ni commentaires. Le maximum d'informations doit figurer dans le chapitre matériel et méthodes, ces informations permettront une analyse adéquate des résultats

5.9. Résultats

Ce chapitre contient uniquement les résultats :

Ces résultats seront présentés sous forme d'illustrations permettant de donner un maximum d'informations en un minimum de place.

Chaque résultat n'est exprimé qu'une fois sous forme de tableau ou de figure qui doivent pouvoir être compris sans lire le texte.

Lorsque plusieurs résultats sont présentés dans une même figure et pour faciliter la compréhension, il sera utile de l'accompagner d'un texte de quelques phrases explicatives.

Les tableaux sont numérotés en chiffres romains dans l'ordre de leur première citation dans le texte, le titre de tableau est placé au-dessus, les notes explicatives ou légende en dessous.

La structure du tableau doit être simple, les têtes de colonnes désignant des valeurs numériques doivent indiquer l'unité de mesure appliquée aux données situées dans la colonne.

Les figures sont numérotées en chiffres arabes dans l'ordre de leur première citation dans le texte. La légende doit être placée en dessous de la figure et doit contenir tous les éléments nécessaires à la compréhension de cette dernière, explication des abréviations, échelles ...

Les figures peuvent être des dessins, des histogrammes, camemberts, nuage de points, diagrammes en trois dimensions, cartes géographiques, algorithmes ou arbres de décision, ou des photographies. En cas d'utilisation de photographies de personnes, les sujets ne doivent pas être identifiables.

5.10. Discussion

Elle a pour objectif principal d'interpréter les résultats, d'analyser la méthodologie et donc d'essayer de répondre à la problématique posée au niveau de l'introduction. La discussion n'est pas une revue de la littérature. C'est une analyse des résultats comparativement aux données déjà publiées, en présentant les analogies, les contradictions et les innovations apportées par le travail.

5.11. Conclusion

Elle doit répondre à la problématique et aux objectifs énoncés lors de l'introduction. C'est une synthèse du travail qui doit le mettre en valeur et qui peut éventuellement être complétée par les perspectives qu'il implique ou l'orientation vers de nouvelles recherches. Cette partie de la thèse comportera au minimum une page entière.

5.12. Perspective

Elle doit présenter les travaux envisagés suite aux résultats obtenus au cours des travaux de recherche du master.

5.13. Références bibliographiques

5.13.1. Dans le texte

Il faut numéroter les références en utilisant les recommandations de la convention de Vancouver. La numérotation des références commence selon l'ordre d'apparition dans le texte et en chiffres arabes. Elles seront appelées dans le corps du texte par le chiffre correspondant placé entre crochets et en gras. Si une référence est citée plusieurs fois, elle conserve le numéro qui lui a été attribué lors du premier appel. Si plusieurs références sont citées en même temps, leurs numéros sont classés par ordre croissant et séparés par des virgules, si plusieurs références successives sont citées, seules la première et la dernière sont notées, leurs numéros sont alors séparés par un trait d'union.

5.13.2. Dans la liste des références

A la fin du travail, les références sont présentées dans l'ordre de leur numéro d'appel dans le texte. Il s'agira de la liste des documents qui ont été sélectionnés, appelés dans le texte et aux quels le lecteur peut se référer. La rédaction de cette liste doit obéir aux recommandations de la Convention de Vancouver.

Exemple :

Référence d'article :

Festa P. On some optimization problems in molecular biology. *Mathematical Biosciences*. 2007;207(2):219-34.

Référence de livre :

Chouaib S, Bensussan A. *Immunologie des cancers*. Paris: Médecine-Sciences Flammarion; 2003. 225 p.

Référence de chapitre d'ouvrage :

Haouas N., Babba H. "Leishmaniasis in Tunisia: history and new insights into the epidemiology of a neglected disease" In: Claborn D. *The Epidemiology and Ecology of Leishmaniasis*" InTech (Ed.), ISBN 978-953-51-4894-4. Missouri, USA, p1-24, 2016

Référence de thèse :

Ney M. Rôle de l'inclusion de l'exon 7 de BIN1 dans la faiblesse musculaire des patients atteints de dystrophie myotonique [Thèse de doctorat]. [Strasbourg]: Université de Strasbourg; 2016.

Référence de page web :

Haute Autorité de Santé. Évaluation du dépistage néonatal systématique de la surdité permanente bilatérale [Internet]. HAS. 2007 [cité 18 sept 2019]. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/jcms/c_513169/fr/evaluation-du-depistage-neonatal-systematique-de-la-surdite-permanente-bilaterale

Référence de brevet :

Polak M. Mesure de diagnostic synchronisée pour implants cochléaires. EP 2262459, 2010.

Référence de norme :

AFNOR. Caractéristiques mécaniques des éléments de fixation en acier inoxydable résistant à la corrosion – Partie 4 : vis à tête. NF EN ISO 3506-4, 2010.

AUTRE RECOMMANDATION

Noms d'espèces vivantes végétales ou animales

Ces noms doivent apparaître sous leur dénomination linnéenne, latine et binominale. Le nom de genre commence par une majuscule et celui d'espèces par une minuscule. Ces noms sont écrits en italique.

Exemple : * *Artemesia annua*

* *Escherichia coli*

La première fois qu'un nom d'espèce apparaît dans le texte, il est écrit en entier, il est ensuite abrégé en ne mettant que la première lettre du nom de genre en majuscule suivie d'un point et du nom d'espèce en entier.

Exemple :

A. annua

E. coli

Dénominations en langue étrangère

Les termes en langue étrangère et/ou les noms latins doivent figurer en italique même dans la liste des abréviations.

Confidentialité des données

Lorsque le mémoire est réalisé dans une structure soumise à des exigences de confidentialité (laboratoire pharmaceutique, industrie, organisme privé, etc.), certaines informations sensibles peuvent être anonymisées ou masquées afin de préserver les intérêts de l'organisme d'accueil, sous réserve de l'accord du directeur de mémoire et dans le respect des règles éthiques et réglementaires applicables.